

Offre d'emploi

Chef de division - Installations récréatives

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Concours no 1468

Sommaire de la fonction

- Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités administratives et opérationnelles relatives à l'utilisation des installations récréatives;
- Assurer la mise en œuvre du plan stratégique de sa division (définition des priorités, stratégies et amélioration continue en lien avec les objectifs) tout en veillant à la gestion des plans directeurs et les plans de maintien des actifs;
- Veiller à l'exploitation, à l'entretien, à la sécurité et à la conformité des installations récréatives;
- Superviser l'élaboration de protocoles d'entente, de projets et de partenariats avec les organismes et institutions du milieu;
- Collaborer avec l'ensemble des gestionnaires du service à la planification logistique et administrative ainsi qu'à la réalisation de la mission du service;
- Superviser, mobiliser et accompagner les employés sous sa responsabilité;
- Administrer et contrôler le budget de sa division et produire des rapports et statistiques relatifs aux activités sous sa responsabilité.

Profil de compétences recherchées

- Formation universitaire en loisir ou dans un domaine pertinent, ou toute combinaison équivalente de formation et d'expérience;
- Minimum de cinq ans d'expérience pertinente;
- Connaissance de la gestion d'installations récréatives, sportives ou communautaires;
- Compétences reconnues en gestion, mobilisation et accompagnement d'équipes;
- Excellentes aptitudes pour le travail d'équipe, les relations interpersonnelles et les communications;
- Forte capacité à planifier, organiser les priorités et évoluer dans un environnement en changement;
- Bonne maîtrise de la suite Microsoft Office;
- Excellente communication orale et écrite.



POSTE CADRE PERMANENT

Conditions salariales

Le salaire annuel, selon l'expérience et les compétences, se situe entre 92 621\$ et 123 186 \$.

Les conditions de travail applicables sont prévues à l'Entente de travail du personnel cadre.

Horaire de travail

L'horaire de travail régulier est de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi midi.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE : [RIMOUSKI.CA/EMPLOIS](https://rimouski.ca/emplois)
AVANT 16 H 30 LE 31 AOÛT 2026

